

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 048 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 863	1 778	944	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 706	1 628	920	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
551	525	391	dont : Impôts Locaux	32,28	42,52
66	63	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
56	54	60	Autres impôts et taxes	3,30	6,47
474	452	158	Dotation globale de fonctionnement	27,78	17,22
150	144	82	Autres dotations et participations	8,82	8,89
2	2	3	dont : FCTVA	0,09	0,37
51	49	77	Produits des services et du domaine	3,02	8,32
1 407	1 342	774	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
1 227	1 171	738	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
553	528	329	dont : Charges de personnel	45,10	44,61
419	400	255	Achats et charges externes	34,14	34,62
30	28	14	Charges financières	2,41	1,92
42	40	46	Contingents	3,39	6,25
52	49	29	Subventions versées	4,21	3,88
456	436	171	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
1 115	1 064	448	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	59	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,08
8	8	121	Subventions reçues	0,71	26,91
0	0	11	Taxe d'aménagement	0,00	2,44
67	64	44	FCTVA	6,05	9,71
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
851	812	486	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
662	632	389	dont : Dépenses d'équipement	77,81	80,11
182	174	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	21,43	15,05
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,00
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-265	-253	38	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
0	0	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-265	-253	38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 048 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

721	688	133	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
514	491	196	Excédent brut de fonctionnement	30,15	21,29
479	457	182	Capacité d'autofinancement = CAF	28,07	19,83
296	283	109	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	17,38	11,88
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
1 074	1 025	560	Encours total de la dette au 31 décembre N	62,97	60,88
1 071	1 022	546	Encours des dettes bancaires et assimilées	62,80	74,06
1 071	1 022	546	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	62,80	59,35
211	201	87	Annuité de la dette	12,35	9,44
274	261	557	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 048 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2 000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
308	294	215	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
894	853	1 110	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
27	26	75	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
84	80	30	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	27,26	14,13
410	392	393	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	45,91	35,43
25	24	-64	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
436	416	329	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
72	69	33	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
30	29	33	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	111,43	43,97
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-